



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....27
Votants.....35

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Bérénice LACAN, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame JOUVE

Délibération numéro :
2020/157

**GRDF : convention de
partenariat pour la
conversion d'installation de
chauffage fioul vers le gaz**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : jeudi 24 septembre 2020,
que la convocation du conseil avait été
établie le jeudi 10 septembre 2020

La Maire



ETAIENT EXCUSES : Didier DAURES, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Karine ORCEL

PROCURATIONS : Didier DAURES pouvoir à Bernard GREGOIRE, Yannick DOULS pouvoir à Aurélie ESON, Marie-Eve PANIS pouvoir à Valentin ARTAL, Séverine PEYRETOU pouvoir à Michel DURAND, Charlie MEDEIROS pouvoir à Corinne COMPAN, Fabrice COINTOT pouvoir à Jean-Pierre MAS, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE pouvoir à Corine MORA, Karine ORCEL pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné
comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la municipalité souhaite s'inscrire dans une politique publique de transition énergétique avec notamment comme objectif la réduction des consommations énergétiques de ses habitants, la qualité de l'air et le développement des énergies respectueuses de l'environnement,

Considérant que les pouvoirs publics ont annoncé leur intention de supprimer le chauffage au fioul d'ici 2030,

Considérant la proposition de convention de partenariat de GRDF (Gaz Réseau Distribution France) avec la commune de Millau pour la conversion d'installations de chauffage fioul vers le gaz, par des actions s'adressant aux particuliers et institutions publiques : aide de 400 € pour toute demande de raccordement d'un client aujourd'hui chauffé au fioul et accompagnement individuel de leurs projets de raccordement en contrepartie la commune s'engage à informer la population, à étudier la conversion de bâtiments communaux encore au chauffage fioul et à être facilitateur lors de mise en place auprès des particuliers (autorisation de voirie),

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des Travaux du 8 septembre 2020, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

1. D'approuver l'engagement de la municipalité en matière de transition énergétique et les actions favorisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement,
2. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec GRDF afin de favoriser l'alimentation en gaz naturel sur la commune de Millau en remplacement de chauffage fioul, convention d'une durée de 6 mois à compter de sa signature,
3. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

